

COMPTE RENDU

de réunion du Comité Syndical

Débat d'orientation budgétaire

Séance du 09 MARS 2016

<i>Nombre de délégués</i>		Le mercredi 9 mars 2016, à 11h00, le Comité Syndical du SMAGE DES GARDONS s'est réuni en séance ordinaire à CASSAGNOLES, en la salle du Foyer, suite à la convocation du Comité Syndical en date du 25 février 2016.
<i>En exercice</i>	51	
<i>Présents</i>	29	
<i>Votants</i>	30	

Etaient présent(e)s (votants) : M. LAYRE (Président), MME LAURENT PERRIGOT (Conseil Dptal. du Gard), MME BLANC (Conseil Dptal. du Gard), M. GRAS (Conseil Dptal. du Gard), M. PUPET (CA Alès Agglo), M. BESSAC (CC Vallée Longue et Calbertois en Cévennes), M. ESPAZE (CC Causse Aigoual Cévennes), MME SORIANO (CC Cévennes des Hauts Gardons), MME MAQUART (CC Leins Garonnenque), M. SALLE LAGARDE (CC Leins Garonnenque), M. VINCENT D. (CC Pays d'Uzès), M. BARBERI (CC Pays d'Uzès), M. DREVON (Commune de Boucoiran et Nozières), MME FOUANT (Commune de Cognac), M. VINCENT A. (Commune de Dions), MME CASTANS (Commune de Générargues), M. POLLINO (Commune de La Calmette), M. MAZAUDIER (Commune de Saint Chaptès), MME COQUELET (Commune de St Sébastien d'Aigrefeuille), M. PARISOT (Commune de Vézénobres), M. PEDRO (SI Valliguière et Jonquier + SI Rives du Bas Gardon), MME LEGRAND (SI de l'Ourne), M. IGLESIAS (SI du Gardon d'Anduze), M. ROSIER (SI de curage et d'entretien du Briançon), M. GALHAC (SI de curage et d'entretien du Briançon), M. BONNAFOUX (SI de la Droude), M. COLRAT (SI de la Droude), M. BENEZET (SI du Gardon d'Alès), M. PERRET (SI du Gardon d'Alès).

Présent(e)s sans voix délibérative

M. BARONE (Commune de Saint Sébastien d'Aigrefeuille), M. DUBRUC (SI du Gardon d'Anduze), M. FELIX (SI du Gardon d'Anduze), M. MEYRUEIS (SI de la Droude).

Absent(e)s représenté(e)s

Pas de pouvoir

Autres personnes présentes

M. GEORGES - (SMAGE des Gardons).

Le quorum étant réuni, le Président ouvre la séance à 11h00.

Point 1 – Débat d'Orientation Budgétaire 2016

Délibération n° 2016/01

Comme le prévoit le Code Général des Collectivités territoriales, le Président propose au Comité Syndical de débattre des orientations budgétaires en prévision de l'élaboration du budget 2016.

Le comité syndical pour l'adoption du BUDGET PRIMITIF 2016 se déroulera le **23 mars 2016**.

Le directeur présente en séance le rapport qui a été transmis avec les convocations à la présente séance de DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE.

L'année 2015 a été marquée par une **très forte activité de l'équipe** liée au contexte particulier du croisement entre une **année particulièrement riche en travaux**, que ce soit en lien avec des projets portés depuis plusieurs années (Protection de berge de Remoulins, travaux hydrauliques et de restauration physique de Domazan, franchissabilité des seuils de la Gardonnenque) ou des travaux d'entretien annuels (équipe verte, gestion des invasives, atterrissements...) et **d'importantes investigations découlant des crues de fin 2014** (sécurisation des cours d'eau, désobstruction...).

Il a été sécurisé **140 km de cours d'eau sur 55 communes et désobstrués plus de 10 sites** entre janvier et septembre 2015 ce qui nécessite un investissement très important des équipes.

Par ailleurs, si l'équipe est restée stable dans son ensemble, elle a été marquée par plusieurs mouvements (départs, congés maternité, absence pour maladie...) qui ont nécessité des remplacements et générés, de fait, des contraintes de fonctionnement accentuant les charges de travail.

L'équipe a par ailleurs accueilli 3 stagiaires :

- **Célia ROURE** - *Stage de 6 mois dans le cadre d'une formation Master (Bac+5) : « Recensement et caractérisation des rejets agroalimentaires sur le bassin versant des Gardons »*,
- **Kevin PAJON** – *Stage de 6 mois dans le cadre d'une formation Master (Bac+5) : « Mise en place d'une stratégie d'actions sur les zones humides du bassin versant des Gardons : inventaires, expertises, plan de gestion »*,
- **Charlène CARDOSO** – *Stage de 3 mois dans le cadre d'une formation d'ingénieur (stage de 2^{ème} année) : « Analyse coût-bénéfice de l'ouvrage de surstockage de Saint Geniès de Malgoirès »*.

Section de fonctionnement

En section de fonctionnement, l'année 2015 a été marquée par :

- Une **stabilisation globale de l'équipe** du SMAGE des Gardons avec toutefois une équipe verte à 6.5 postes au lieu de 6 postes (mi-temps thérapeutique d'un agent compensé à plein temps),
- La réalisation d'études et de **travaux courant importants** en section de fonctionnement avec la gestion des atterrissements, la surveillance des ouvrages hydrauliques classés et le plan de gestion des espèces invasives,
- Des travaux particulièrement importants suite aux **crues de fin 2014** : sécurisation des cours d'eau (140km sur 55 communes) et la désobstruction (une dizaine de sites) et, dans une moindre mesure, des travaux suite aux crues de 2015 (première urgence).

Section d'investissement

En section d'investissement, l'année a été marquée essentiellement par :

- La **réalisation de travaux importants** : protection de berge au pied de la **digue de Remoulins**, travaux hydrauliques et de restauration physique du **Briançon à Domazan** et franchissabilité des seuils en **Gardonnenque**,
- La poursuite de l'élaboration de **plusieurs projets de travaux** : Prolongation de la digue d'Anduze, suivi du confortement de la digue d'Anduze, travaux hydrauliques de Montfrin et de Saint Quentin La Poterie, restauration du Briançon à Théziers,
- La mise en œuvre de **l'animation pour la réduction de la vulnérabilité** (ALABRI 1, ALABRI 2, appui à la commune de Cardet),
- La préparation et la mise en œuvre de nombreuses démarches sur la ressource en eau : étude « volumes prélevables », animation sur la réduction des pesticides en Zone Non Agricole, finalisation du cahier des charges et

lancement de la consultation de l'étude sur les karsts Hettangien et Urgonien- bassin de Saint Chaptès, mise en place des stations hydrométriques pilotes sur les Cévennes, poursuite de l'étude des toxiques sur l'Avène...

- la poursuite du plan de **gestion durable du Gardon d'Alès aval** avec la fin des acquisitions et des semis (derniers semis début janvier 16).

Nos équipes se sont par ailleurs **investies** dans les outils de programmation et de planification :

- Mise en œuvre du **PAPI 2** avec finalisation de l'avenant,
- Mise en œuvre du **contrat de rivière 2010-2015 et lancement de l'élaboration du contrat de rivière 2016-2022**,
- La **finalisation de la phase administrative du SAGE et son approbation (décembre 2015)**.

Endettement

Pour assurer la réalisation des projets de travaux importants en 2015, le SMAGE a dû contracter :

- Un **emprunt à long terme** de 300 000 € sur 15 ans (Crédit agricole),
- Un **emprunt à court terme** sur 2 ans pour faire face aux besoins de trésorerie (Crédit agricole). Effectivement les lignes de trésorerie dont nous disposons (Banque Postal 164 000 € et Crédit agricole 230 000 €) ne permettaient pas de faire face aux dépenses 2015 et la mobilisation de ligne de trésorerie importante est devenue impossible depuis la crise financière.

Ces emprunts s'ajoutent à celui contracté pour la réalisation de l'ouvrage de sur stockage de Saint Geniès de Malgoirès et ceux pour l'acquisition des locaux du siège.

Afin d'illustrer en détail l'activité du syndicat sur l'année 2015, les rapports d'activité du syndicat (siège et équipe verte) sont d'ores et déjà en téléchargement sur le serveur documentaire du SMAGE des Gardons dans l'espace « Comité Syndical/Comité syndical 2016/ 9 mars 2016 » (cf fiche de connexion jointe).

Les projections et orientations budgétaires à moyen terme

Les projections budgétaires jusqu'en 2020

Les projections budgétaires jusqu'en 2020, établies en septembre 2013, ont été réactualisées fin 2014 et, sur certains volets, début 2015.

Une analyse détaillée des dépenses du syndicat et des besoins futurs a été réalisée et a mis en évidence l'**absence de marge d'économie significative mobilisable**, en dehors de la réduction d'activité. Cette conclusion n'est pas étonnante pour un syndicat qui est **géré au plus juste** depuis sa création...

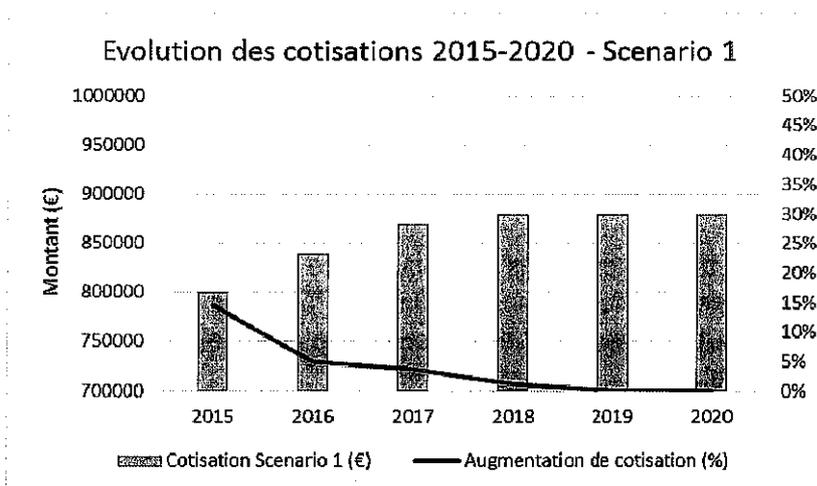
Ces évolutions budgétaires partaient du constat que **nos dépenses en autofinancement** étaient **supérieures** à nos **recettes propres, en cotisation**. Ce déséquilibre est compensé depuis de nombreuses années par les reports qui proviennent d'excédents de cotisation (décalage de calendrier de projet notamment) et surtout d'un volume très important de travaux financés à 100% suite aux crues de septembre 2002 (montant de FcTVA conséquent).

Par ailleurs de nombreux projets importants, dont la phase travaux était planifiée entre 2014 et 2020, nécessitaient un besoin conséquent en autofinancement supplémentaire.

Ainsi de multiples scénarios ont été développés pour analyser nos différentes possibilités d'évolution budgétaire. Ainsi, des réflexions de fond sont engagées, que ce soit sur le mode de cotisation comme sur l'activité du syndicat. Ces

réflexions s'inscrivent dans la durée en lien avec le contexte particulier que nous vivons, caractérisé par un **environnement économique très contraint** (diminution des financements, contraintes budgétaires multiples) et par une **évolution majeure de la gouvernance** (compétences GEMAPI, rôle des départements dans la gestion de l'eau...).

Aucun choix n'a été réalisé pour les scénarios de cotisation, toutefois, pour les premières années, le scénario le plus probable concernait le **maintien d'une activité correcte du syndicat** (prenant en compte à la fois les besoins du territoire et les objectifs des financeurs, desquels dépendent les financements obtenus pour l'activité de base du syndicat que nous ne pourrions pas assumer financièrement sans leurs concours) et le **lissage des projets** et donc des cotisations. Ce scénario faisait apparaître l'évolution potentielle des cotisations suivantes :



Ce scénario prévoyait une **augmentation de cotisation de l'ordre de 30% en 2014**, qui a été mise en œuvre. Elle prévoyait ensuite une **augmentation de cotisation de 15% en 2015** puis de l'ordre 5% en 2016 et 2017.

Le rapport sur les projections budgétaires est en téléchargement sur le serveur documentaire du SMAGE des Gardons dans l'espace « Comité Syndical/Comité syndical 2016/ 9 mars 2016 » (cf fiche de connexion jointe).

Orientations budgétaires 2015 : ajustement des scénarios

Lors du débat d'orientation budgétaire 2015, 3 scénarios d'évolution de cotisation ont été dressés afin de prendre en compte les **restrictions budgétaires globales**. Le scénario retenu prévoyait les augmentations suivantes :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Montant (€)	750000	790000	830000	860000	860000	860000
% augmentation	7%	5%	5%	3%	0%	0%

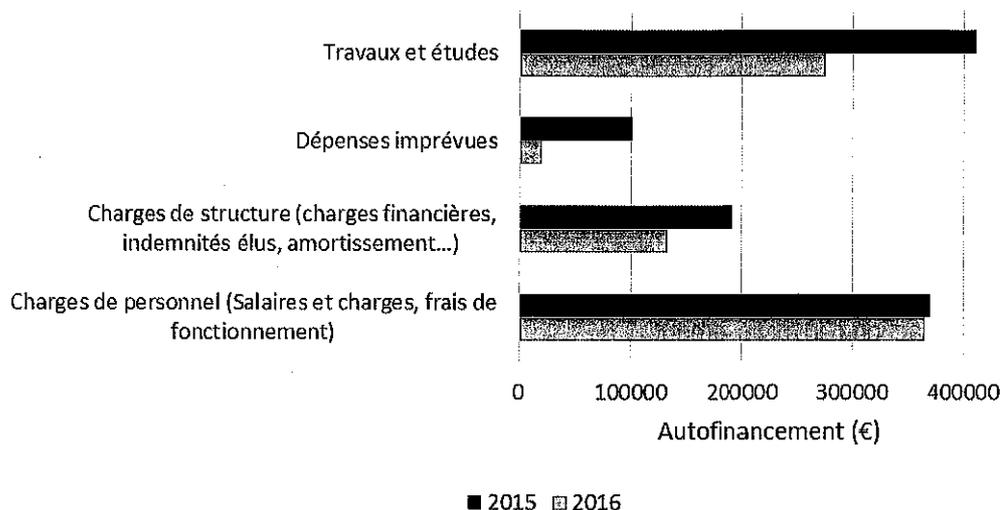
Ainsi l'augmentation de 15% envisagée dans les projections budgétaires a été ramenée à 7.5% malgré les conséquences des multiples crues de fin 2014. Cette évolution a été rendue possible par une **dynamique « d'assèchement » des reports** plus réduite que prévue. Elle n'intégrait toutefois pas les conséquences d'autres crues potentielles.

Orientations budgétaires 2016

L'objectif stratégique de l'année 2016 vise à assurer la **poursuite de nos activités** tout en intégrant les **contraintes budgétaires** fortes de nos membres.

Sur la base du programme d'actions prévu et des premières estimations budgétaires, les besoins en autofinancement pour le fonctionnement seraient les suivants :

Autofinancement fonctionnement projeté 2016

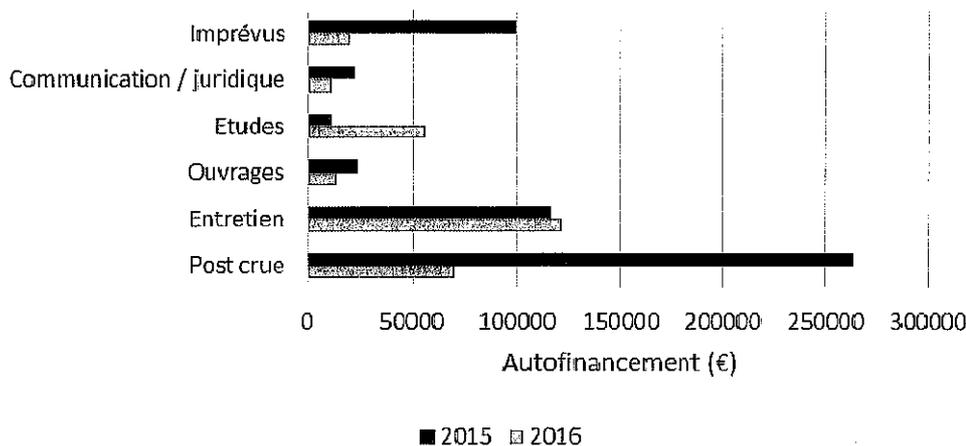


Les principales caractéristiques du budget de fonctionnement 2016 seraient :

- la **stabilisation des dépenses liées aux équipes et des frais de fonctionnement**,
- la diminution **des charges de structure et des études et travaux** mais également des dépenses imprévues. Effectivement l'année 2015 a été fortement marquée par les travaux post crue 2014 qui relevaient de la section de fonctionnement. A noter que les montants affectés à la gestion des espèces invasives sont en diminution conformément au scénario retenu en 2015.

Les dépenses liées aux études et travaux seraient ainsi les suivantes :

Evolution 2015/2016 des travaux et études en section de fonctionnement



On note ainsi une forte diminution des travaux post crue et des imprévus, qui étaient directement liés aux travaux post crue de fin 2014. Un montant non négligeable de travaux post crue demeure inscrit en 2016 essentiellement pour prendre en compte les crues de fin 2015.

Le montant pour les travaux d'entretien est relativement stable car la diminution des interventions sur les invasives est compensée par des prévisions de travaux de restauration forestière (lancement de la tranche 4).

Le montant global de **l'autofinancement en section de fonctionnement** approcherait **800 000 €** ce qui est à mettre en perspective avec le **montant total de la cotisation 2015 qui approche 750 000 €**. Ces éléments confirment bien la nécessité de réajuster les cotisations aux dépenses à moyen terme.

Toutefois, pour l'année 2016, la conjonction de différentes tendances peut nous permettre de disposer d'une certaine marge de manœuvre :

- d'après les premiers éléments budgétaires, nous pourrions disposer d'un report, certes diminué par rapport à 2015, qui resterait conséquent (de l'ordre de 470 000 €, sans les « restes à réaliser »),
- après une année 2015 très riche en travaux structurants, les années 2016 et 2017 demeurent des années à faible volume travaux en section d'investissement,
- un montant conséquent de FcTVA est attendu en 2016 en lien avec le volume important de travaux réalisé en 2015.

Effectivement les besoins en investissement pour l'année 2016 approcheraient, en première analyse, **600 000 €** contre près d'1.3 million en 2015.

Le budget d'investissement serait essentiellement marqué par les éléments suivants :

- **Inondation :**

- o poursuite des projets en cours d'élaboration : travaux hydrauliques à Montfrin et Saint Quentin La Poterie, prolongation de la digue d'Anduze, travaux de restauration physique du Briançon à Théziers, plan de gestion durable du Gardon d'Alès...
- o solde des opérations de travaux réalisées en 2015 : sécurisation de la digue de Remoulins et travaux sur le Briançon à Domazan,
- o opérations de réduction de la vulnérabilité : fin d'ALABRI 1, poursuite d'ALABRI 2 et lancement de la réduction de vulnérabilité des bâtiments publics sur le secteur concerné par ALABRI 2.
- o Lancement de l'étude hydraulique et de restauration physique sur l'Auriol et renouvellement de la DIG pour l'entretien des cours d'eau.

- **Ressource en eau :**

- o Lancement de l'étude sur les karsts,
- o Finalisation de l'étude volumes prélevables,
- o Poursuite de l'animation pour la réduction des pesticides et les économies d'eau sur les zones non agricoles et de l'étude sur les toxiques de l'Avène.

- **Milieux :** finalisation des travaux pour la continuité écologique et poursuite des démarches d'études de restauration physique suite aux crues de fin 2014 (Ourne, Carriol...).

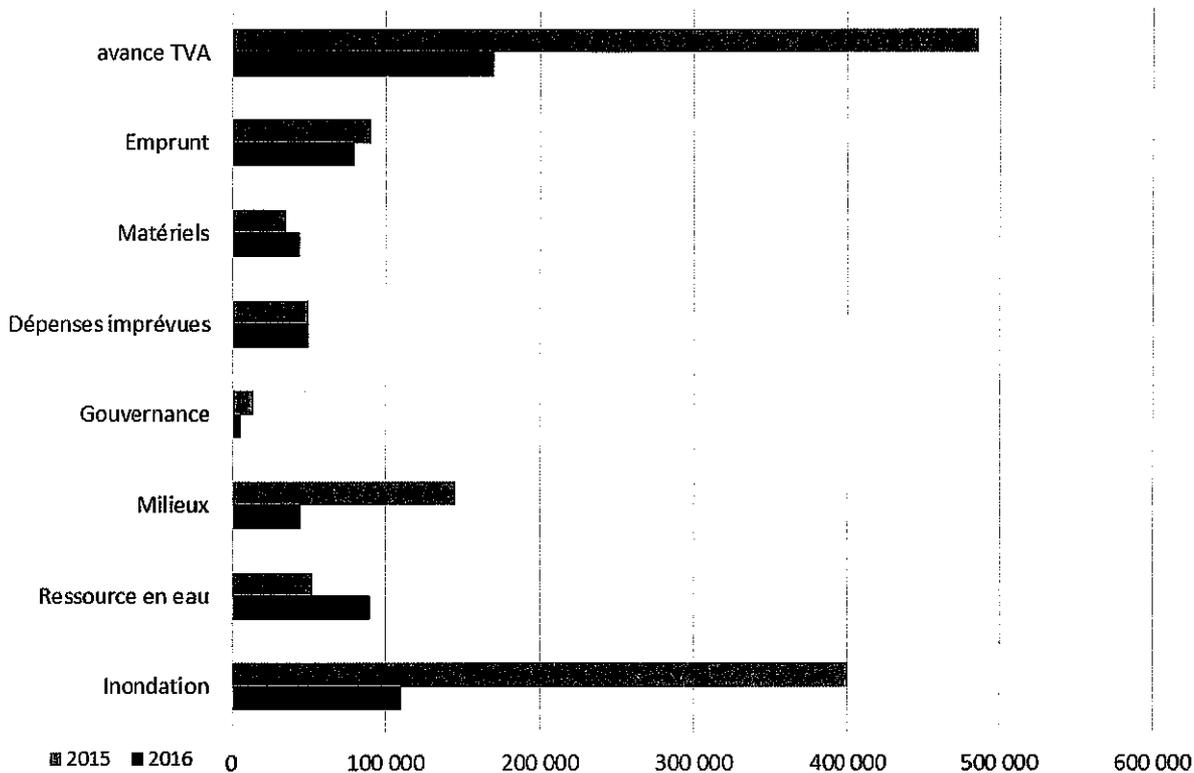
- **Gouvernance :** mise en œuvre du SAGE,

- **Investissement matériel :** remplacement d'un véhicule au siège, renouvellement « annuel » du matériel de l'équipe verte (tronçonneuses, débroussailleuses,...) et des équipements informatiques.

Le remboursement en capital des emprunts approche 80 000 € en 2016.

Le graphe ci-dessous met bien en évidence la réduction de l'investissement par rapport à 2015, qui était véritablement une année de travaux (aboutissement de plusieurs projets) :

Section d'investissement - Evolution de l'autofinancement par postes de dépenses 2015/2016 (€)



Le besoin d'autofinancement en investissement pourra être en partie satisfait par le FCTVA et les reports. Ces derniers seront très importants en 2016 en lien direct avec l'emprunt à court terme. Toutefois, il s'agira de bien distinguer les reports disponibles réellement de ceux provenant de l'emprunt car en 2017 l'emprunt devra être remboursé (1500000 € en capital).

Scenario 2016

Il est proposé deux scenarios :

- Scenario A : taux d'augmentation prévu par le scenario retenu en 2015, soit 5%,
- Scenario B : stabilisation des cotisations au niveau de 2015.

Il n'est pas proposé de scenario de baisse des cotisations car cela risquerait de mettre en difficulté notre syndicat au regard du **déséquilibre persistant entre nos besoins en autofinancement et nos cotisations**. Ce dernier est toujours compensé par les reports mais qui vont rapidement s'estomper. Par ailleurs il convient de ne pas se mettre en danger dans la perspective du remboursement de l'emprunt à court terme en 2017.

Le scenario B semble être le plus adapté au regard des **contraintes budgétaires grandissantes de l'ensemble des collectivités**. D'après les données budgétaires disponibles à ce jour, il permet de stabiliser notre situation budgétaire sans nous mettre en difficulté. Au-delà de l'année 2016, il apparaît pertinent de stabiliser notre budget et nos

cotisations sur 2016 et 2017, le temps d'effectuer la transition avec la mise en place des nouvelles compétences de gestion de l'eau (GEMAPI).

Je vous propose donc une stabilisation des cotisations par rapport à celle de 2015.

Mode calcul des cotisations

Partant du constat que notre mode de calcul des cotisations était devenu trop complexe, et donc peu lisible pour nos membres, nous avons lancé en 2015 une réforme de ce mode de calcul et créer une commission pour porter ce projet (cf délibération n°37/2015 du 1^{er} juillet 2015 – *en téléchargement sur notre serveur – cf fiche de connexion*).

La surcharge de travail de notre équipe, en grande partie liée aux conséquences des crues de fin 2014, n'a pas permis d'avancer sur ce projet. Il est donc proposé pour le budget 2016 de maintenir les modes de calculs des années précédentes (*basé sur les valeurs de potentiel fiscal figées de 2010 avec application uniforme des variations de cotisations*). Ce mode de calcul apparait le plus simple et surtout le plus juste dans l'attente de la finalisation de notre projet de modification des modes de cotisation.

A l'issue de la présentation et des débats,

L'assemblée, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE :

- D'APPROUVER les orientations budgétaires 2016 telles que présentées,
- D'APPROUVER le scénario B, à savoir une construction budgétaire sur la base de la stabilisation des cotisations par rapport à celles de 2015.
- D'APPROUVER pour le budget 2016 de maintenir les modes de calculs des cotisations à l'identique des années précédentes (*basés sur les valeurs de potentiel fiscal figées de 2010 avec application uniforme des variations de cotisations*).

L'ordre du jour étant épuisé,

La séance est levée à 12h00.

Le Président

Jacques LAYRE

